



La F2iC salue le lancement du PEA PME mais regrette la pusillanimité gouvernementale

Paris le 27 août 2013

La Fédération des Investisseurs Individuels & des Clubs se félicite que les annonces du Président de la République en mai, à l'issue des Assises de l'entrepreneuriat, soient enfin en phase de réalisation. La création d'un nouveau produit d'épargne – le PEA-PME – destiné aux investisseurs individuels afin de faciliter leurs investissements dans des entreprises de moins de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, répond aux vœux exprimés depuis plusieurs années par les dirigeants de la Fédération. Les entreprises pourront y trouver une nouvelle source de financement de leurs projets différente des emprunts bancaires.

La méthode et le message sont louables au moment où l'on sent un frémissement de changement de discours sur l'actionnariat individuel et les vertus de la prise de risques. Le gouvernement se rend compte que pour inverser la courbe du chômage de façon durable, il est nécessaire de permettre aux entreprises de se développer en trouvant des sources de financement en fonds propres. Ce sont les entreprises qui créent de la richesse et des emplois.

Deux points de détail – mais non des moindres – tempèrent cet enthousiasme. En premier lieu, la hausse de 18 000 euros de l'enveloppe du PEA « générique » (la première depuis 2003) à 150 000 ne couvre même pas l'inflation. Si les pouvoirs publics se contentent de révisions décennales, il eût été opportun d'anticiper. S'il y a bien que 60 000 PEA au plafond, ne pas porter ce dernier à 170 000 euros, c'est se priver de plus d'un milliard d'euros de capacité d'investissement supplémentaire. Le même raisonnement tient pour le PEA PME qui aurait mérité un plafond plus élevé, envoyant un signal fort aux épargnants disposés à prendre plus de risques.

Le deuxième regret porte sur l'impossibilité d'y inclure des obligations en direct mais seulement via des parts de fonds. Pourquoi instaurer une telle limite ? Elle n'est pas de nature à contribuer à faire décoller la procédure d'« Initial Bond Offering » (IBO), lancée il y a un an par NYSE Euronext, qui n'a séduit que quatre PME et permis de lever moins de 45 millions d'euros.

Ces initiatives vont dans le sens du renforcement des entreprises françaises, mais la F2iC regrette que le gouvernement ne propose pas de solutions pour faciliter la distribution de ces produits afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Il faut convaincre les Français d'investir dans leurs entreprises. Les dernières études montrent qu'un certain nombre d'entre eux sont prêts à le faire. Mobilisons l'ensemble des acteurs pour les convaincre de franchir le pas.

Charles-Henri d'Auvigny

Président.

01 42 60 12 47

chdauvigny@f2ic.fr



À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)

Héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'École de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.

Membres

- 37 sociétés : Accor, Air France – KLM, Air Liquide, Axa, Bic, BinckBank, BNP Paribas, Bourse Direct, BPCE, CédéReal, CIC, Cortal Consors, Dubus, EADS, Edenred, EDF, Foncière des Régions, GDF Suez, Gecina, Groupe Seb, L'Oréal, Lafarge, Lagardère, Michelin, NYSE Euronext, Orange, Pernod Ricard, PSA, Rexel, Saint-Gobain, Sanofi, Société Générale, Suez Environnement, Total, Thermador Groupe, Vilmorin, Vivendi.
- 42 000 adhérents individuels dont 12 000 responsables de clubs d'investissement